



Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

publié le 11/12/2013

"Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) (...) est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement.

Missions :

@ contribuer à l'éducation à la citoyenneté,

@ préparer le plan de prévention de la violence,

@ proposer des actions pour aider les parents en difficultés et lutter contre l'exclusion,

@ définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites addictives."

Source : [EDUSCOL](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.